

Bien vivre aux Pâquis

Quel quartier voulons-nous ?

Journée de rencontre et de débats publics du
30 novembre 2013

Rapport final

Espace urbain – Sécurité – Logement

Collectif Bien Vivre Aux Pâquis :

Association des habitants du quartier (SURVAP) – Association des parents d'élèves des Pâquis (APEPâquis) – Association pour la défense économique des Pâquis (ADEP) – Espace solidaire Pâquis – Fondation pour l'Entre-connaissance (FÉC) – CréAteliers – ASPASIE – Fenêtre sur cour – Association des usagers des Bains des Pâquis (AUBP) – Maison de quartier des Pâquis

Collectif d'habitants

Bien Vivre aux Pâquis

49 rue de Berne, 1201 Genève
bienvivreauxpaquis@infomaniak.ch
www.parfab.ch/bienvivreauxpaquis

31 mars 2014

Rapport des Assises de quartier du 30 novembre 2013

Préambule

Suite aux Assises de Bien Vivre aux Pâquis (BVP) du 20 mars 2010, le collectif BVP a continué son travail de réflexion et d'actions avec les habitants des Pâquis pour améliorer son cadre de vie. Il a notamment élaboré un cahier de 60 propositions pour interpeller les autorités cantonales et municipales. Notre approche est basée sur 3 axes : la prévention, l'intégration et la sécurité.

Grâce à une activité constante dans le quartier, nous avons augmenté la participation des associations au collectif de 4 associations en 2010 à 10 en 2013.

Nous avons donc convoqué les Assises 2013 qui se sont déroulés à la Maison de quartier des Pâquis. Un intense travail d'information a été réalisé, conférence de presse, très bien suivie, stands dans la rue, affichage, envoi aux membres des associations. Ainsi cette journée de réflexion et de débat a été un succès, plus de 150 personnes y ont participé, la qualité de l'écoute et les interventions ont été remarquables. Nous avons également élargi la participation à des groupes de population très diverses.

Quelques-unes de nos 60 propositions ont été réalisées ou pris en compte de 2010 à 2013 par les autorités publiques, mais ce n'est pas suffisant.

Par ailleurs nous avons obtenu un contrat de quartier pour les Pâquis qui va se mettre en place en 2014. C'est dans ce cadre que les propositions concernant la municipalité pourront se réaliser. Mais il faut souligner que nos principales revendications concernent l'autorité cantonale, qui, pour l'instant, ne nous écoute peu, sauf en ce qui concerne les nuisances provoquées par les établissements publics, un projet de loi est en discussion.

Sur la base de cette journée nous allons actualiser le cahier des propositions et nous engager pour les réaliser. Un compte-rendu complet de ces deux séances plénières ainsi que les rapports des ateliers feront l'objet d'une publication interne mais sont d'ores et déjà à disposition pour celles et ceux qui le souhaitent.

Un grand merci aux personnes pour leur travail de préparation, un grand merci aux habitants, aux intervenants, aux associations qui ont participé aux Assises.

Ouverture

Les organisateurs (BVP) présentent dans un premier temps l'histoire des assises et en particulier les assises de 2010 au cours desquelles l'accent a été mis sur trois problématiques du quartier : les atteintes à la sécurité, les incivilités et les nuisances ; le logement et la spéculation immobilière ; l'aménagement de l'espace public.

A l'issue d'un long travail d'élaboration, un document a été envoyé aux Autorités cantonales et municipales, listant les problèmes, actant un certain nombre de propositions d'améliorations et proposant aux Autorités la création d'une commission tripartite Etat/Ville/associations.

L'Etat n'est pas entré en matière, mais la Ville de Genève y répond aujourd'hui par la mise en place d'un contrat de quartier.

C'est dans cette perspective que le collectif BVP a mis sur pied ces assises 2013 autour des 3 grands thèmes : espaces publics, sécurité, et logement.

Séance plénière

Quatre intervenants ont animé la première séance plénière : Mme Esther Alder (Conseillère administrative de la Ville de Genève), Mme Ruth Dreifuss (ancienne Présidente de la Confédération), M. Marcelin Barthassat (architecte, urbaniste et représentant de « Patrimoine Suisse »), et Angelina (travailleuse du sexe et représentante syndicale).

Mme Alder a salué le dialogue et la collaboration indispensable avec les associations et a naturellement expliqué la portée et l'importance, dans le cadre d'une démocratie participative, du contrat de quartier.

Mme Dreifuss est intervenue dans le cadre de la problématique de la consommation de drogue et des préoccupations sanitaires et d'insécurité que celle-ci induit. Elle a évoqué l'équilibre nécessaire entre répression et santé publique, entre liberté individuelle et respect communautaire. Elle a mis en avant la nécessité de projets pilotes de régulation du trafic de drogue.

M. Barthassat a insisté sur 3 aspects spécifiques aux Pâquis : la densité (la plus élevée de Genève) qui reste trop souvent en dehors de toute réflexion urbanistique, l'espace public que les habitants en collaboration avec les collectivités publiques doivent pouvoir se réapproprier, l'Histoire d'un quartier et son patrimoine au sens large (culturel, social, architectural) qui est incontournable dans une perspective de développement cohérent.

Angelina a insisté sur l'importance du dialogue police / clients / prostituées pour lutter contre la traite des êtres vivants et la limitation des agressions. Elle a mis l'accent également sur les loyers abusifs et dénoncé l'usure pratiquée par certains.

L'assemblée s'est ensuite divisée en 3 ateliers : espace urbain, sécurité, logement.

Atelier « espace urbain »

L'atelier espace urbain a été préparé par un groupe de travail comprenant l'Association des Parents d'Elèves des Pâquis, Fenêtre sur Cour, l'Association des Usagers des Bains des Pâquis, et SURVAP. Les organisateurs ont choisi d'aborder quatre sous-thèmes dans l'atelier : la piétonnisation, la propreté, les espaces verts, et le mobilier urbain. Les organisateurs ont également estimé qu'il était important pour les participants de pouvoir s'appuyer sur des cartes du quartier, pour permettre de faire sortir des propositions concrètes sur les questions d'urbanisme. A cette fin, différents plans de quartier avaient été préparés sur lesquels les participants ont pu indiquer leurs suggestions à l'aide de pastilles de couleur (voir le rapport détaillé en annexe).

L'espace public est un prolongement naturel du logement. La réappropriation de l'espace public par les habitants, commerçants et usagers du quartier permet la rencontre, le lien social, et un certain contrôle sur son environnement et la sécurité dans le quartier. C'est pourquoi cet atelier a conclu sur la nécessité d'améliorer la situation en matière de zones piétonnes, d'équipements de jeux pour les enfants, de sécurité des enfants et des piétons en général. Et également de prendre urgemment des mesures contre le bruit, la pollution, les dangers dus au trafic, la gestion des dépôts encombrants, et pour la propreté des rues. Afin de réaliser ces objectifs il est important de :

- poursuivre la création de zones piétonnes en plus des zones projetées à la rue du Môle et à la rue de la Navigation.
- repenser et équiper les espaces de jeux pour enfants dans les préaux et les zones piétonnes à l'intérieur du quartier, afin de répondre aux besoins de mouvement, d'activité physique et de jeux d'équipe (balançoires, ping-pong, mini-foot, basket). Selon un récent rapport de la Ville de Genève la valeur des équipements par enfant aux Pâquis est de fr. 313.- contre fr. 871.- à Jonction/Plainpalais !
- aménager des cours intérieures d'immeubles en espaces de rencontre pour les habitants et d'ajouter des jeux pour enfants. Exemple la cour Pâquis/J.Jaquet/Ancien-Port appartenant à la Ville de Genève et utilisée actuellement comme parking.
- végétaliser le quartier sous plusieurs formes, par un effort d'arborisation et également par le plantage de fleurs et potagers. Par exemple dans les terre-pleins, bacs, autour des arbres, toits d'immeubles et par l'installation de bacs sur les trottoirs, tout en permettant et favorisant les initiatives des habitants à leur réalisation et leur entretien.
- assurer la sécurité des enfants sur les chemins des écoles par des passages piétons et lutter contre le parcage sauvage dans les rues de rencontre et sur les trottoirs. Poursuivre la sécurisation des carrefours avec des trottoirs élargis.
- lutter contre le trafic de transit et la vitesse dans certaines artères par exemple la rue des Pâquis et la zone de rencontre de la rue du Môle par la mise en place de ralentisseurs et de radars.
- rajouter et entretenir le mobilier urbain comme les bancs publics. En particulier dans les zones piétonnes. De nombreux bancs, détériorés ou non, ont été enlevés sans être remplacés. Repenser l'éclairage public à certains endroits.
- améliorer la propreté de l'espace public en optimisant les centres de tri et en dissuadant les dépôts sauvages sur les trottoirs par la mise à disposition fixe ou périodique de bennes dans différents endroits du quartier.

- mettre en place des WC publics et gratuits en suffisance afin d'assurer l'hygiène au centre du quartier, à proximité des zones piétonnes, des places de jeux et sur les quais. Réhabiliter le WC de Chateaubriand qui n'est plus utilisable pour les dames et les enfants et en assurer le nettoyage régulier.
- Mieux aménager et surveiller les terrasses des établissements publics dans les zones piétonnes, qui génèrent souvent d'importantes nuisances (bruit, saleté, circulation automobile accrue).

Voir <http://bienvivreauxpaquis.parfab.ch/bvp/> pour le rapport détaillé de l'atelier, y compris les plans de quartier présentant les propositions sur ces différents volets.

Atelier « sécurité »

L'atelier sécurité a été préparé par un groupe de travail réunissant des représentants d'Aspasie, de l'Espace Solidarité Pâquis, de l'Association des Parents d'Elèves des Pâquis, de SURVAP, et de Bien Vivre Aux Pâquis. Les organisateurs souhaitaient amorcer la réflexion sur des solutions possibles aux conflits générés par le partage de l'espace public. Vu la durée limitée de l'atelier, ils ont choisi de circonscrire la discussion à deux thèmes : les nuisances nocturnes, et le deal.

Au cours de plusieurs réunions de préparation, les organisateurs ont affiné leur propre constat de ces problématiques. Les discussions ont été très animées, révélant la charge émotionnelle de la question du deal en particulier. Finalement il a été convenu de guider les discussions par les questions suivantes :

1. Dealers

- a. Comment la situation en matière de deal a-t-elle évolué selon vos observations depuis 2010 ?
- b. Avez-vous connaissance d'actions entreprises dans le quartier qui auraient amené une amélioration ?
- c. Spécifiquement, comment les dealers pourraient-ils être amenés à mieux respecter la population (harcèlement, visibilité) ?
- d. Comment pourrait-on endiguer les dérives racistes ou xénophobes liées à l'amalgame qui est fait entre « dealer » et « Africain » ?
- e. Avez-vous des idées de projets ou d'initiatives qui pourraient améliorer la situation ?

2. Nuisances nocturnes

- a. Comment la situation en matière de nuisances nocturnes a-t-elle évolué selon vos observations depuis 2010 ?
- b. Avez-vous connaissance d'initiatives prises dans le quartier qui fonctionnent ?
- c. Spécifiquement, quels divertissements alternatifs pourrait-on proposer aux jeunes du quartier ?
- d. Spécifiquement, comment pourrait-on favoriser le dialogue entre résidents et noctambules ?
- e. Avez-vous connaissance d'autres projets ou idées qui pourraient améliorer la situation ?

Le jour des Assises, une cinquantaine de personnes ont participé aux discussions. Celles-ci ont révélé des positions très diverses et peut-être difficilement conciliables, mais elles se sont tenues dans un climat de respect et d'écoute exemplaire. Un groupe d'une dizaine de jeunes hommes d'origine africaine, vraisemblablement des dealers, a assisté aux débats un peu en retrait, et l'un d'eux a pris la parole dans la deuxième partie de l'atelier. Là encore, son intervention a été écoutée avec respect. Pour les organisateurs, cette amorce de dialogue représente déjà un grand succès.

Les discussions ont également permis de dégager des pistes de solutions concrètes (voir l'annexe pour un rapport plus détaillé des discussions).

Sur la question du deal, les participants ont constaté une augmentation du périmètre du deal, ainsi que de la concentration des dealers. Ils ont relevé quelques initiatives prometteuses – telles que l'opération « school » – mais dans l'ensemble, c'est un constat d'impuissance qui a été fait. Le sentiment d'insécurité varie selon les personnes, mais certaines personnes âgées par exemple n'osent plus sortir de chez elles à la tombée de la nuit.

Au sujet des solutions, les avis étaient partagés. D'une part, certains prônent le dialogue et la recherche de solutions pragmatiques afin de limiter la visibilité et les nuisances occasionnées par les dealers – notamment en renforçant le contrôle social, en rassurant la population, et en évitant les dérives xénophobes. De l'autre, des voix se sont élevées pour refuser un dialogue qui est déjà une reconnaissance tacite du « droit de séjour » des dealers dans les rues, et parlent d'augmenter la présence de la police. Les mesures existantes semblent surtout déplacer le problème vers des zones qui étaient jusque là épargnées. Les dealers eux-mêmes ont rappelé la précarité de leur situation, qui tient davantage de la survie que de la sinécure, et auraient souhaité qu'on leur donne une chance de s'intégrer, notamment en ayant accès à d'autres moyens de subsistance.

Sur la question des nuisances nocturnes, les discussions ont révélé une grande diversité dans les perceptions des « groupes à problème ». Pêle-mêle, les participants ont évoqué les clients des bars, discothèques et terrasses ; les dépanneurs qui permettent de s'approvisionner en alcool et qui se multiplient dans le quartier sans que le SCOM y mette un frein ; les consommateurs de drogue ; des jeunes provenant du quartier ou d'ailleurs ; ou la clientèle des hôtels. Les problèmes générés tiennent principalement au bruit et aux salissures, mais au-delà également à un sentiment d'insécurité. Toutefois, de nombreuses interventions ont exprimé le souhait de reconnaître le droit des jeunes de s'amuser dans un quartier vivant et convivial. A côté de l'action de la police, il s'agit de leur proposer des divertissements alternatifs, et de promouvoir le dialogue et une culture de respect.

Voir <http://bienvivreauxpaquis.parfab.ch/bvp/> pour le rapport détaillé de l'atelier.

Atelier « logement »

L'atelier logement a été préparé par un groupe de travail rassemblant principalement SURVAP et ASPASIE. Les organisateurs ont choisi de structurer l'atelier autour de quatre questions :

- Que souhaitez-vous ?
- Que constatez-vous ?
- Que proposez-vous ?
- Comment ?

Le logement est un droit inscrit dans la Constitution. Or, de nombreux habitants doivent quitter le quartier suite à des expulsions et des augmentations de loyers mais aussi suite à des changements d'affectation et à des ventes d'appartements.

Concernant les souhaits, les participant-e-s insistent sur l'importance de la mixité sociale, culturelle, économique et la mixité des activités. Il est donc nécessaire de « cultiver la diversité par le logement », (l'arrêté positif rendu par le TF sur les Plans d'Utilisation du Sol va dans le bon sens. Il est dit d'autre part avec insistance que la « gentrification » va à l'encontre de la diversité »). La notion d'équité territoriale en termes de densification est indispensable, (aujourd'hui, 50% du territoire genevois est dévolu à la zone agricole, 50% de zone à bâtir dont 43% de zone villas !!!). Certaines et certains expriment l'espoir qu'avec l'arrivée de M.Hodgers au DU, les organes de surveillance (police des constructions) seront à nouveau opérationnels dans leur fonction de contrôle... Sur un plan plus général de nombreuses voix expriment le souhait de voir les cours intérieures réhabilitées et rendues aux habitants. Toutes et tous souhaitent moins de nuisances, bref, des Pâquis vivants mais pas invivables !

Les constatations sont sans surprises : augmentations des loyers, expulsions, changements d'affectations et violations régulières de la LDTR, incurie de l'Etat, conformité des travaux validée par ceux qui les ont fait, absence d'informations voir désinformations de la part des propriétaires et des promoteurs et évidemment le rôle néfaste et spéculatif des surélévations d'immeubles. Les nombreuses surélévations se font en général sur dérogation, et ne répondent pas aux besoins prépondérants de la population. Pendant ce temps, des milliers de mètres carrés de bureaux sont laissés vides à Genève. Ajouter encore sur un plan plus confédéral l'absence totale de contrôle de l'origine des fonds dans les transactions immobilières... Sur un registre plus émotionnel, beaucoup ressentent un sentiment de solitude, se considèrent comme démunis face à la complexité notamment juridique et aux coûts que représentent une opposition ou un recours et expriment même un sentiment de peur face au pouvoir de « la machine adverse »... Il est également souligné que la plupart du temps nous sommes confinés (malgré nous), à des luttes exclusivement défensives, que nous devrions reprendre l'initiative et réaffirmer dès maintenant que conformément à la Constitution le logement est un droit et que sa politique doit répondre aux besoins prépondérants de la population.

Sur le « que proposez-vous » et « comment » 3 axes : Connaître, s'informer, s'organiser. Par connaître, il s'agit naturellement de développer des compétences juridiques et politiques. S'informer passe bien sûr par la lecture assidue de la FAO (encore faut-il en « décrire » le sens d'où l'importance du « connaître ») mais surtout de se mettre en réseau avec des personnes ressources ou des associations et donc, peu à peu, de s'organiser collectivement et autant que faire se peut, de s'approprier son quartier et le « plan de sa ville », d'exiger une démarche participative (par exemple le Contrat de Quartier mais aussi d'être consulté et entendu en particulier sur les PLQ). Il est très important de pouvoir faire des démarches communes et de renforcer la notion juridique de « qualité pour agir » en particulier pour les associations d'habitants. Enfin, les participants demandent fermement que les organes de contrôle de l'Etat soient à nouveau efficaces et pro-actifs afin de faire respecter la loi tout simplement et de protéger la population !

Le Collectif Bien Vivre Aux Pâquis est constitué de :

- ASPASIE
- Association des habitants du quartier (SURVAP)
- Association des parents d'élèves des Pâquis (APEP)
- Association des usagers des Bains des Pâquis (AUBP)
- Association pour la défense économique des Pâquis (ADEP)
- CréAteliers
- Espace Solidaire Pâquis
- Fenêtre sur Cour
- Fondation pour l'Entre-Connaissance (FEC)
- Maison de Quartier des Pâquis